

CHARTRE D'UTILISATION D'INTERNET ET DES MEDIAS SOCIAUX PAR LES USAGERS

ASSOCIATION DIAGONALE

1 - PREMABULE

L'Association DIAGONALE met à la disposition de ses usagers un accès internet gratuit. Dans le cadre de cette mise à disposition, les usagers s'engagent à respecter les règles visées à la présente charte d'utilisation d'internet et des médias sociaux (ci-après les « **Ressources Informatiques** »).

En cas de non observance de la présente Charte par un Utilisateur, l'Association DIAGONALE pourra prendre à son encontre toutes sanctions adéquates et proportionnées.

Il est rappelé que chaque Utilisateur est responsable de l'utilisation des Ressources Informatiques et s'engage à ne pas les utiliser dans des conditions pouvant porter atteinte à la sécurité et à l'intégrité de celles-ci (par exemple, ne pas ouvrir ou télécharger des documents suspects qui peuvent contenir des virus).

Protection des ressources sous la responsabilité de l'Utilisateur

L'Utilisateur est responsable quant à lui des Ressources Informatiques qui lui sont mises à disposition par l'Association DIAGONALE. Il doit concourir à la protection desdites ressources, en faisant preuve de prudence. Il est notamment nécessaire de :

- Respecter la gestion des accès et en particulier ne pas masquer sa véritable identité en se connectant sous le nom ou avec le mot de passe d'un autre Utilisateur
- Créer ses mots de passe d'accès et les changer régulièrement
- Ne pas communiquer ses mots de passe, sauf besoin de maintenance ou de dépannage informatique auxquels cas il est recommandé de changer le code d'accès après l'intervention
- Avertir l'Association DIAGONALE de tout fonctionnement suspect
- Veiller à ne pas propager volontairement de virus informatiques
- Prévenir toute erreur ou confusion sur l'origine ou la destination des messages

Sont notamment interdits les actes suivants dès lors qu'ils ont été commis sciemment :

- La destruction, dégradation ou détérioration de Ressources Informatiques appartenant à l'Association DIAGONALE ou à des tiers ;
- La réalisation, la diffusion de fausses déclarations ou l'altération visant à falsifier des données ou à tromper les destinataires ou correspondants ;
- La suppression ou la modification de données dont l'Utilisateur n'est pas propriétaire ;
- Les actions conduisant à entraver, fausser, altérer, détourner ou modifier le fonctionnement ou la configuration d'un système, d'une application, d'un serveur ou d'un dispositif de sécurisation d'un système d'information.

En cas d'absence, même temporaire, il est impératif que l'Utilisateur verrouille l'accès à son propre matériel. L'Utilisateur ne doit pas installer de logiciels, copier ou installer des fichiers susceptibles de créer des risques de sécurité au sein de l'Association DIAGONALE. Il doit en toutes circonstances veiller au respect de la législation, qui protège notamment les droits de propriété intellectuelle, le secret des correspondances, les données personnelles, les systèmes de traitement automatisé de données, le droit à l'image des personnes, l'exposition des mineurs aux contenus préjudiciables. Il ne doit en aucun cas se livrer à une activité susceptible de causer à l'Association DIAGONALE un quelconque préjudice en utilisant le système d'information et de communication.

Paraphe de l'Utilisateur

1. MESSAGERIE ELECTRONIQUE

L'attention des Utilisateurs est attirée sur le fait qu'un message électronique a la même portée qu'un courrier manuscrit et peut rapidement être communiqué à des tiers. Il convient de prendre garde au respect d'un certain nombre de principes, afin d'éviter les dysfonctionnements du système d'information, de limiter l'envoi de messages non sollicités et de ne pas engager la responsabilité civile ou pénale de l'Association DIAGONALE et/ou de l'Utilisateur.

L'utilisation de la messagerie électronique et de l'Internet doit s'effectuer dans le respect de la législation en vigueur, et notamment les dispositions de la Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, et plus généralement les dispositions légales prohibant :

- la diffamation, l'injure ou le dénigrement
- la provocation à commettre un crime ou un délit, à la haine raciale ou au négationnisme
- la diffusion d'images à caractère pornographique, notamment lorsqu'elles visent un mineur
- la fabrication, le transport, la diffusion d'un message à caractère violent ou pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine, ou le commerce d'un tel message
- la contrefaçon.

Ces principes sont applicables tant à l'égard des autres utilisateurs que de tout tiers extérieur à l'Association DIAGONALE, lorsque dans ce dernier cas le message électronique est adressé à l'extérieur de l'Association DIAGONALE. Enfin, l'utilisation de la messagerie électronique et de l'Internet doit respecter la réputation et l'image de marque de l'Association DIAGONALE.

2. ACCES A INTERNET

Internet joue un rôle déterminant au niveau de la communication, de la recherche et de la diffusion d'informations dans de nombreux secteurs d'activités. Toutefois, l'utilisation d'Internet comporte des risques pour l'Utilisateur ainsi que pour l'Association DIAGONALE.

Pour des raisons de liberté, l'Association DIAGONALE ne limite pas et ne prohibe pas l'accès à certains sites. De même, l'Association DIAGONALE n'a pas opté pour la restriction du téléchargement de certains fichiers.

L'Utilisateur s'engage à utiliser les Ressources Informatiques avec loyauté et notamment il s'interdit d'utiliser ou de détruire des données informatiques qui ne lui appartiennent pas directement ou indirectement. L'Utilisateur s'engage à ne pas copier les logiciels, logos et documents commerciaux de tiers et ce pour quelque usage que ce soit, sous réserve des accords ou autorisations existants et dans le respect de la législation concernée. L'Utilisateur s'engage à ne pas permettre à une personne non autorisée par l'Association DIAGONALE d'accéder aux Ressources Informatiques.

2.1. Règles et usages relatifs à l'utilisation d'Internet

Afin de ne pas surcharger le réseau de l'Association DIAGONALE, il est demandé à chacun d'éviter l'utilisation des sites de diffusion en streaming (diffusion de musique ou vidéo en continue).

L'usage d'Internet doit se limiter à des visites de sites dont le contenu est licite, non contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs et ne mettant pas en cause l'intérêt et la réputation de l'Association DIAGONALE.

L'Association DIAGONALE interdit à l'Utilisateur de consulter des sites à caractère pornographique, pédophile, raciste, injurieux, ou calomnieux, ou tout autre site illicite (notamment et sans que cela soit exhaustif : violence, vente d'arme, terrorisme) pouvant générer un risque pour la sécurité du système informatique ainsi que pour l'image de l'Association DIAGONALE, ce que l'Utilisateur déclare être parfaitement informé. Il est rappelé à l'Utilisateur que la visite, le stockage sur son disque dur et/ou téléchargement d'images érotiques / pornographiques peut avoir des conséquences légales importantes.

Paraphe de l'Utilisateur

A l'exception des informations classifiées « Accessible au public », il est formellement interdit de transmettre, de stocker ou de publier sur Internet des informations de l'Association DIAGONALE à moins d'y avoir été préalablement autorisé et de mettre en place des moyens appropriés à la classification de ces informations.

2.2. Sécurité des connexions Internet

L'Association DIAGONALE se réserve le droit d'analyser les accès aux sites Internet ainsi que le contenu des informations téléchargées ou auxquelles l'Utilisateur aura eu accès. Les informations suivantes, sites webs visités, date, heure et identité de l'Utilisateur et de l'ordinateur sont systématiquement consignées. Ces informations sont classées «confidentielles» et sont archivées pendant une durée de cinq ans

2.3. Règles et usages spécifiques à l'utilisation des médias sociaux

Les plateformes de média sociaux incluent les blogs, wikis, communautés internet, forums de discussion, sites de partage de vidéos et applications de réseaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, Youtube, Yammer, Wikipedia...), que ce soit via un ordinateur ou un mobile. Compte tenu de l'évolution des offres, cette liste n'est pas exhaustive.

Il est rappelé à l'utilisateur, qu'à moins d'y être formellement autorisé, il est interdit de publier sur les plateformes de média sociaux toute forme d'information au nom ou faisant référence à l'Association DIAGONALE.

Dans tous les cas quatre grands principes s'appliquent à l'utilisation des média sociaux :

- Soyez responsable,
- Respectez la confidentialité,
- Soyez transparent,
- Respectez votre auditoire.
-

Dans le cadre de l'utilisation des média sociaux, et compte tenu des répercussions que celle-ci peut avoir sur l'Association DIAGONALE, il appartient à tous les Utilisateurs, de ne pas se revendiquer comme appartenant au personnel de l'Association DIAGONALE ou comme agissant pour le compte de l'Association DIAGONALE. L'utilisation des médias sociaux devra également répondre à certaines obligations de telle manière qu'il ne soit pas porté atteinte aux intérêts et la réputation tant de l'Association DIAGONALE que de ses collaborateurs, tout en veillant au respect de la liberté d'expression de chacun.

Une utilisation inappropriée des média sociaux peut en effet entraîner des atteintes à votre vie privée et à celle des autres collaborateurs de l'Association DIAGONALE, et de dommages à la réputation de l'Association DIAGONALE et de ses collaborateurs.

Toute création de blog, de compte Facebook / Twitter de profil LinkedIn / Viadéo ou toute contribution aux médias en ligne (Wikipédia, forum internet, mailing list, etc...) à titre personnel, par toute personne Utilisateur des Ressources Informatiques peut en effet avoir un impact sur l'Association DIAGONALE.

Dans ce cadre général, et indépendamment des utilisations spécifiques décrites ci-après, chacun des Utilisateurs se doit de respecter les règles élémentaires d'utilisation des médias sociaux suivantes :

- N'oubliez pas que ce que vous mettez en ligne restera. Chacun se doit donc de préserver la réputation de l'Association DIAGONALE ainsi que celles de ses collaborateurs.
- Veillez au respect de la vie privée des autres. Ne révélez aucune information personnelle les concernant sans avoir obtenu au préalable leur consentement express

Paraphe de l'Utilisateur

Il s'agit ici d'alerter les Utilisateurs sur le fait qu'ils ne peuvent abuser de leur liberté d'expression quel que soit le sujet, dans les productions/commentaires qu'ils seraient susceptibles de publier sur les médias sociaux/collaboratifs utilisés à titre privé et qui pourraient entacher la réputation de l'Association DIAGONALE. Exemple : *commentaire sur une page personnelle facebook d'un Utilisateur portant préjudice à un autre Utilisateur au sujet de son comportement par exemple*

Dans le cadre de l'utilisation des médias sociaux, il est donc expressément indiqué aux Utilisateurs qu'ils doivent éviter les dérives suivantes dans les commentaires qu'ils pourraient faire :

- l'atteinte à la vie privée
- la diffamation et l'injure
- le dénigrement
- la divulgation à des tiers d'informations confidentielles
- l'incitation à la consommation de substances interdites
- la provocation aux discriminations de toute sorte, aux harcèlements de toute sorte ayant notamment trait à la race, la religion, l'appartenance politique et syndicale, la nationalité, le sexe ; le handicap, ou l'âge, la provocation aux crimes et délits et au suicide.

Nom de l'Utilisateur :	_____
Prénom :	_____
Date de naissance :	_____
Lieu de naissance :	_____
Adresse :	_____

Fait à Juvisy-sur-Orge
 Le _____
 En deux (2) exemplaires originaux

 Signature de l'Utilisateur *

* Lu et approuvé

○

Paraphe de l'Utilisateur